



# Évasio location saisonnière

Louez !

\* Vous vivez, nous veillons

## UNE ASSURANCE VILLÉGIATURE, POURQUOI ?

Vous avez réservé votre location de vacances et rien ne peut vous empêcher de partir.

Mais **un imprévu peut changer tous vos plans** : vous êtes obligé d'annuler votre location à la dernière minute, une mauvaise surprise vous attend à l'arrivée, vous ne retrouvez pas vos bagages en arrivant à destination, des dommages surviennent dans le bien loué entraînant votre responsabilité...

→ **Parce que vos vacances doivent rester un plaisir**, votre assurance villégiature vous permettra de faire face à toutes les situations, d'en minimiser les conséquences financières et de gérer la suite en toute sérénité.

**Puisque tout peut arriver, même l'imprévisible, mieux vaut tout prévoir avant de partir.**



**Avec Évasio location saisonnière, louez dans le monde entier sans arrière-pensée !**

## Évasio location saisonnière assure vos vacances

Découvrez nos garanties d'assurance.



### ANNULATION DE SÉJOUR

Toutes causes justifiées.



### BAGAGES

Remboursement en cas de vol, de perte ou de destruction.  
Versement d'indemnités pour retard de livraison.  
Frais de reconstitution des documents d'identité.



### FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé.



### RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE

Dommages corporels et matériels confondus.



### GARANTIE ANTI-SURPRISE

Non-conformité du bien loué entraînant un refus d'occupation par le locataire.  
Transaction frauduleuse.

### Multirisque



+



+



+



+



## VOS GARANTIES EN MULTIRISQUE



### ANNULATION DE SÉJOUR

#### GÉRER LES IMPRÉVUS AVANT VOTRE DÉPART

→ **VOUS ANNULEZ VOTRE LOCATION** : nous vous remboursons tous vos frais d'annulation et ce **pour quelque cause que ce soit** à condition que vous puissiez la justifier. Montant assuré jusqu'à 10 000 €.



### BAGAGES

#### SOLUTIONNER TOUS VOS PROBLÈMES DE BAGAGES

→ **VOS BAGAGES, OBJETS ET EFFETS PERSONNELS SONT VOLÉS, ENDOMMAGÉS OU PERDUS** : vous pouvez être indemnisé jusqu'à 3 000 €. **Nous prenons en charge, jusqu'à 150 €, les frais de reconstitution des pièces d'identité en cas de vol.**



### INTERRUPTION DE SÉJOUR

#### ÊTRE REMBOURSÉ DES FRAIS DE SÉJOUR NON UTILISÉS

→ **VOUS INTERROMPEZ VOTRE SÉJOUR** : nous vous remboursons les frais de séjour non utilisés en cas de rapatriement, d'hospitalisation d'un proche ou de sinistre au domicile. Montant assuré jusqu'à 10 000 €.



### RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE

#### ASSURER VOTRE LOCATION

→ **VOUS CAUSEZ DES DOMMAGES** : une assurance couvrant les conséquences pécuniaires consécutives à des dommages corporels ou matériels causés à autrui dans votre location.



### ANTI-SURPRISE

#### FAIRE FACE AUX ARNAQUES

→ **VOTRE LOCATION NE CORRESPOND PAS AU DESCRIPTIF DE L'ANNONCE ET VOUS REFUSEZ DE L'OCCUPER POUR VOS VACANCES.**

→ **VOUS VOUS RETROUVEZ FACE À UN PROPRIÉTAIRE MALHONNÊTE ET VOUS NE POUVEZ PAS PRENDRE POSSESSION DE VOTRE LOCATION.**

Nous vous remboursons les sommes déjà versées dans la limite d'un loyer de 10 000 €.

Vous êtes domicilié dans un pays de l'Union Européenne et vous souhaitez louer en France pour vos vacances, **Évasio location saisonnière vous assure également.**

**Garantie anti-surprise :**  
ne vous laissez pas abuser



## Garanties d'assurance

<p><b>ANNULATION DE SÉJOUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladie, accident ou décès</li> <li>• Annulation toutes causes justifiées</li> </ul>	<p>Selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 10 000 €</p> <p>Sans franchise</p> <p>10 % avec un minimum de 75 €/personne</p>
<p><b>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport</li> </ul> <p>Objets précieux : limités à 50 % du montant de la garantie</p> <p><i>Franchise pour les dommages aux valises</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnités pour retard de livraison des bagages</li> <li>• Frais de reconstitution des documents d'identité</li> </ul>	<p>3 000 €</p> <p>50 €</p> <p>Indemnité forfaitaire de 300 €</p> <p>150 €</p>
<p><b>FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé</li> </ul>	<p>Au prorata temporis avec un maximum de 10 000 €/location</p>
<p><b>RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE</b></p> <p>Plafond global de garantie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis</li> <li>• Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis</li> <li>• Dont recours des voisins et des tiers</li> </ul> <p><i>Franchise absolue par sinistre</i></p>	<p>4 500 000 €/événement</p> <p>4 500 000 €/événement</p> <p>150 000 €/événement</p> <p>150 000 €/événement</p> <p>75 €</p>
<p><b>GARANTIE ANTI-SURPRISE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-conformité du bien loué : Refus d'occupation par le locataire suite à une non-conformité du bien loué</li> <li>• Transaction frauduleuse : Location réalisée d'une manière frauduleuse</li> </ul>	<p>Sommes conservées par le propriétaire, selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 10 000 €</p> <p>Remboursement des sommes versées par le locataire trompé, selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 10 000 €</p>

## TARIF TTC\* PAR LOCATION

Montant de la location	Tarif TTC*/location
jusqu'à 550 €	16 €
de 551 à 950 €	29 €
de 951 à 1500 €	47 €
de 1501 à 2000 €	67 €
de 2001 à 3000 €	95 €
de 3001 à 4000 €	133 €
de 4001 à 5000 €	171 €
de 5001 à 6000 €	209 €
de 6001 à 7000 €	244 €
de 7001 à 8000 €	278 €
de 8001 à 9000 €	312 €
de 9001 à 10000 €	349 €

Pour une location d'une durée maximale de 90 jours consécutifs.



\* Tarifs applicables à compter du 01/04/2013, incluant la taxe d'assurance de 9% sur les opérations d'assurance et la TVA au taux légalement en vigueur et valables jusqu'à parution des nouveaux tarifs.



**Évasio location saisonnière,**  
votre bail pour la tranquillité

## Comment souscrire ?



### PAR INTERNET

[www.europ-assistance.fr](http://www.europ-assistance.fr)

Consultez notre site et souscrivez en ligne  
(règlement par carte bancaire, paiement sécurisé)



### PAR TÉLÉPHONE


(règlement par carte bancaire)

Appelez-nous au **N°Azur 0 810 00 78 88**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Ce dépliant m'a été remis par



Suivez-nous  
sur twitter :  
[@EA\\_FRA](https://twitter.com/EA_FRA) 



#### Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 35 402 785 €  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
451 366 405 RCS Nanterre  
Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers

\* Vous vivez, nous veillons